



Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
CABINET DU MINISTRE

1210 249

1620

N° Réf: 610/CAB/1851/2019

A

Monsieur le Recteur de l'Université du Burundi
A BUJUMBURA

Objet : Demande d'Agrément de l'Association Sans But Lucratif-BERNET

Monsieur le Recteur,

Référence faite à votre correspondance N/R : 2019/R1037/B.32.20 par laquelle vous sollicitez l'agrément de l'association sans but lucratif dénommée « Burundi Education and Research Network », BERNET en sigle, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'agrément sollicité vous est accordé.

Cependant, vous voudrez bien nous fournir périodiquement les rapports d'activités de votre association comme le font d'autres associations agréées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



COPIE POUR INFORMATION A:

- Monsieur le Secrétaire Permanent au MESRS ;
 - Monsieur le Président de la CNES ;
 - Madame le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur.
- A BUJUMBURA